



Règlement du couvert

« Plat de la Saillun »

Prenez soin de cette place
afin d'avoir le plaisir d'y revenir !

Tarifs : Jusqu'à 20 personnes **CHF 100.-**
Plus de 20 personnes **CHF 150.-**

Réservation obligatoire auprès de la Maison du Tourisme
Tel. +41 (0)27 768 12 78 - gare.finhaut@tmrsa.ch

- **Prise de possession de la clé**, au plus tôt la veille de la location, auprès de la Maison du Tourisme (gare). Horaires d'ouverture sur www.finhaut.ch
- **Retour des clés** au même endroit au moment du départ. En cas de fermeture du bureau, laisser la clé dans la boîte de Poste jaune contre le mur du bâtiment

Merci de bien vouloir observer les consignes suivantes :

- **Réserver et payer location** au préalable auprès des responsables.
- Prendre soin des lieux et du matériel mis à disposition.
- **Déposer vos poubelles et bouteilles vides** dans les containers prévus à cet effet (30m plus bas) sur la route cantonale.
- **Nettoyer** les locaux, les sanitaires, le matériel, les abords.
- **Extinction de tout foyer** pouvant être source d'incendie.
- Tout dégât doit être annoncé sans attendre au numéro ci-dessus.
- **Pour le respect de la tranquillité et du repos nocturnes, le couvert ne sera pas loué ni utilisé au-delà de 22h00. Camping interdit.**

L'Administration communale et la Maison du Tourisme déclinent toute responsabilité en cas d'incident de toute nature.

En cas d'annulation dans les 15 jours précédant la location, le paiement total est dû.